





Mr Charles PICQUE
Bourgmestre de Saint-Gilles
Place Maurice Van Meenen 39
1060 Bruxelles

Bruxelles, le 23 octobre 2018

Monsieur le Bourgmestre,

## Objet: préavis de grève dans les pouvoirs locaux de la Région de Bruxelles-Capitale

Le Front Commun Syndical représentant les agents des Pouvoirs Locaux de la Région de Bruxelles-Capitale vous informe qu'il a été décidé de déposer un préavis de grève pour le jeudi 08 novembre 2018, de 00h01 à minuit. Le personnel de toutes les institutions est appelé à se mettre en grève durant cette journée. Cette action de grève a pour objectif de soutenir notre cahier de revendications, récemment déposé au Comité C des Pouvoirs Locaux de la Région de Bruxelles-Capitale, entre les mains du Ministre-Président Rudi Vervoort, et accompagné d'une pétition signée par quasi 10000 agents de la fonction publique locale. Elle est aussi la suite de l'arrêt de travail déclenché le jeudi 11 octobre 2018 dans les pouvoirs locaux.

Notre cahier de revendications contient les lignes directrices suivantes, que nous vous avons déjà communiquées:

- Politique de statutarisation massive
- Augmentation barémique de 10% (les barèmes des pouvoirs locaux dans notre Région sont en moyenne 15% moins élevés par rapport à la Wallonie et la Flandre)
- Réduction collective du temps de travail avec maintien du salaire et embauche compensatoire
- Réintroduction de la programmation sociale là où elle a été retirée.
- Passage du niveau E au niveau D
- Amélioration générale des conditions de travail et véritable politique du bien-être au travail

Nous souhaitons vivement que les prochaines négociations dans lesquelles vous serez partie prenante, en collaboration avec les organisations syndicales et le Gouvernement Régional, nous permettront de décrocher un accord satisfaisant pour les parties.

Au nom du Front Commun Syndical, je vous prie de croire, Monsieur le Bourgmestre, à l'expression de notre considération distinguée.

Muriel DI MARTINELLI Secrétaire Fédérale CGSP ACOD ALR-LRB BRU